

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'autorisation du budget des investissements 2019 pour les projets d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars (Dossier R-4059-2018)

Objet de la demande

Le Transporteur a déposé, le 27 juillet 2018, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin que cette dernière autorise son budget des investissements 2019 pour les projets dont le coût individuel est inférieur au seuil de 25 millions de dollars. Ce budget totalise 709 millions de dollars.

Le Transporteur mentionne que les investissements visés par la demande sont nécessaires afin d'assurer la pérennité de ses installations, de maintenir et d'améliorer son réseau, de satisfaire aux exigences qu'il est tenu de respecter et de répondre aux besoins de sa clientèle. Il demande à la Régie de lui permettre de réallouer jusqu'à 25 millions de dollars entre les catégories dans lesquelles ces investissements s'inscrivent.

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation.

La Régie invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'intervention et un budget de participation conformes aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et au Guide de paiement des frais des intervenants (2012) (le **Guide**) **au plus tard le 17 août 2018 à 12 h**. Le Transporteur pourra commenter ces demandes par écrit **au plus tard le 24 août 2018 à 12 h**. Toute réplique d'une personne visée par les commentaires du Transporteur devra être produite **avant le 31 août 2018 à 12 h**. La Régie précisera ultérieurement les autres modalités du traitement de cette demande.

La demande, les documents afférents, la Loi, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca